



Séminaire audat.var - DREAL

QUALITÉ DE L'AIR DANS LE VAR

Le jeudi 21 septembre 2023 de 9h30 à 12h30

à la maison de la créativité de Chalucet, Toulon



Prise en compte de la qualité de l'air dans les documents d'urbanisme

Diagnostic – map'santé

audat.var
AGENCE D'URBANISME
DE L'AIRE TOULONNAISE ET DU VAR

MAPsanté MAP'Santé Administration audat_user

Couches

INDICATEURS DE SANTE

- Etablissements publics recevant des personnes sensibles
- Qualité de l'air à proximité des équipements sportifs de plein air
 - Equipements sportifs de plein air à
 - Equipements sportifs de plein air c
- Accessibilité aux espaces verts publics des crèches et des écoles
- Exposition des personnes seniors à la surchauffe urbaine
 - Indice vigilance santé (disponible en zoomant sur la commune)

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

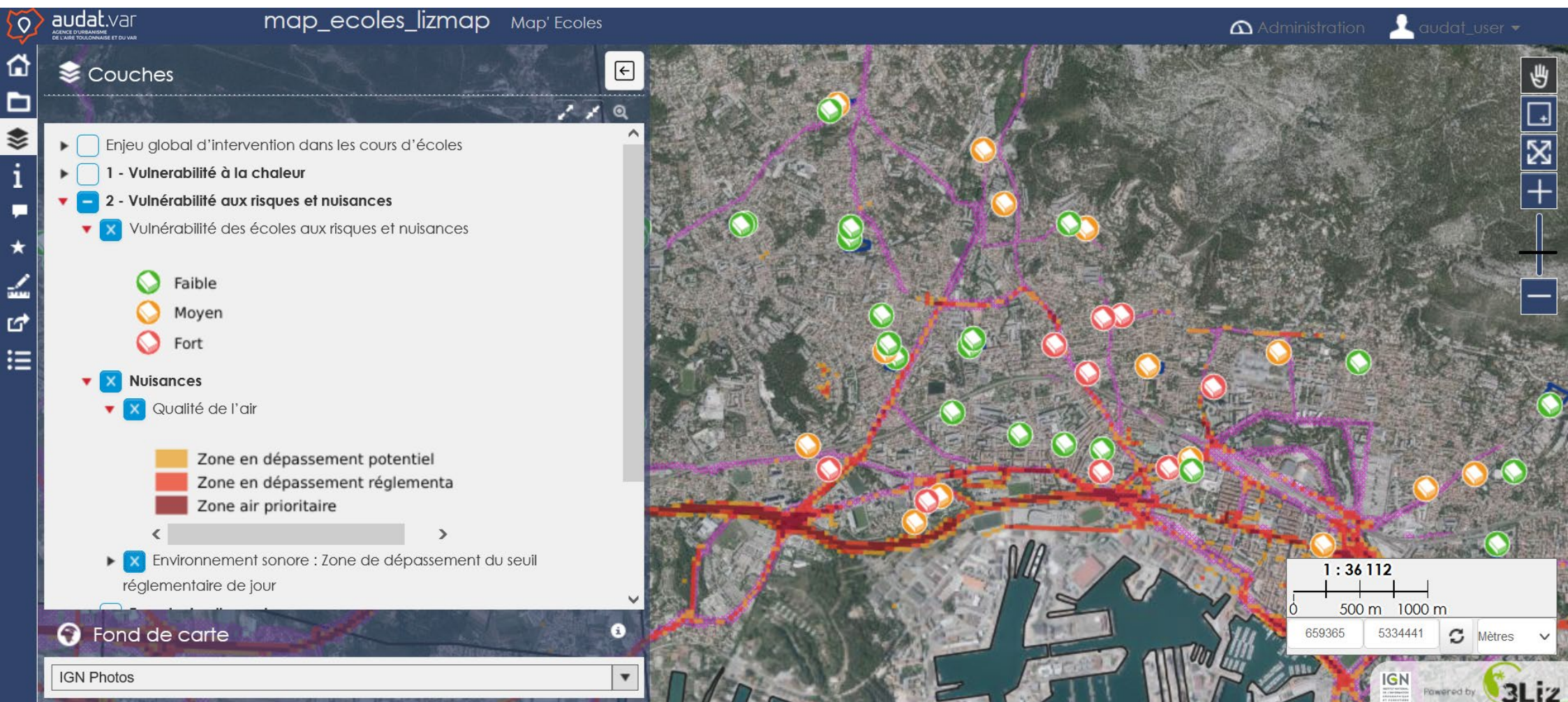
- Qualité de l'air
 - Zone en dépassement potentiel
 - Zone en dépassement réglementa

Fond de carte
IGN Photos

1 : 144 448
0 2.5 km 5 km
644597 5330579 Mètres

IGN Powered by 3Liz

Diagnostic – map'écoles



Orientations – SCoT Grand Douaisis

Un chapitre intitulé : « Cohésion sociale : Inclure-Apporter du bien-être – améliorer le vivre ensemble » :



➤ Développer un urbanisme favorable à la santé

- Pollutions des sols : **Conditionnement à des études de risques sanitaires les projets d'aménagement sur des sites** où une pollution des sols est avérée / Assouplissement pour les pollutions présumées
- Pollutions de l'air : Recensement des sources d'émissions de polluants atmosphériques dans les documents d'urbanisme. **Possibilité d'instaurer une zone tampon autour de ces sources. La distance minimale imposée pour des ERP sensibles est de 100m.**
- Nuisances sonores : Les zones d'émissions de pollutions sonores doivent figurer dans les documents d'urbanisme (PEB, classement sonores des voies). **Le développement urbain tient compte de cette exposition en appliquant les principes : Eloigner, Orienter, Protéger, Isoler.**
- Pollutions électromagnétiques...

OAP thématique qualité de l'air – PLUi Grenoble Alpes métropole

CONCEVOIR L'ORGANISATION URBAINE DE SON PROJET AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LA DISPERSION DES POLLUANTS

L'organisation urbaine et les formes architecturales peuvent contribuer à la réduction de l'exposition de la population à l'air pollué. Les porteurs de projet devront donc chercher à favoriser, dans la conception des opérations, une morphologie urbaine ouverte permettant la circulation des flux d'air et favorisant la dispersion des polluants.

Les opérations d'aménagement et les constructions prévues en bordure des « Axes urbains structurants » repérés au plan graphique « OAP qualité de l'air », devront suivre les préconisations suivantes :

- **1/ Éviter la création de rues « canyons »** (configurations propices à l'accumulation des polluants) en prévoyant des espaces de circulation d'air entre les bâtiments. Aussi, dans les opérations d'aménagement d'ensemble et les constructions, le projet sera établi de façon à favoriser la dispersion des polluants, en privilégiant des linéaires bâtis discontinus ainsi que des hauteurs différenciées des constructions.
- **2/ Quand la configuration de l'unité foncière le permet, et sans toutefois rompre l'ordonnancement urbain existant, le projet doit favoriser l'implantation en retrait des constructions par rapport à la voie.**
- **3/ Les établissements sensibles (définis au § 1.1) créés au sein d'opérations d'ensemble ou d'une construction devront être le plus éloignés possible des sources de polluants** (généralement de la voirie routière) afin de limiter l'exposition des personnes.
- **4/ En vue d'améliorer la qualité de l'air, les constructions aux abords de ces voies devront notamment prévoir que les prises d'air neuf des bâtiments soient positionnées sur le côté le moins exposé du bâtiment** (en général du côté opposé aux voies de circulation au point le plus élevé, en prenant en compte d'éventuelles autres sources de pollution).

La prise en compte des prescriptions de l'OAP Air doit rester compatible avec l'intégration d'autres facteurs de conception du projet comme l'environnement (exposition favorable au solaire passif par exemple), le contexte urbain (respect de la trame urbaine), patrimonial ou paysager (intégration paysagère des bâtiments).

Séminaire audat.var - DREAL

QUALITÉ DE L'AIR DANS LE VAR

Le jeudi 21 septembre 2023 de 9h30 à 12h30

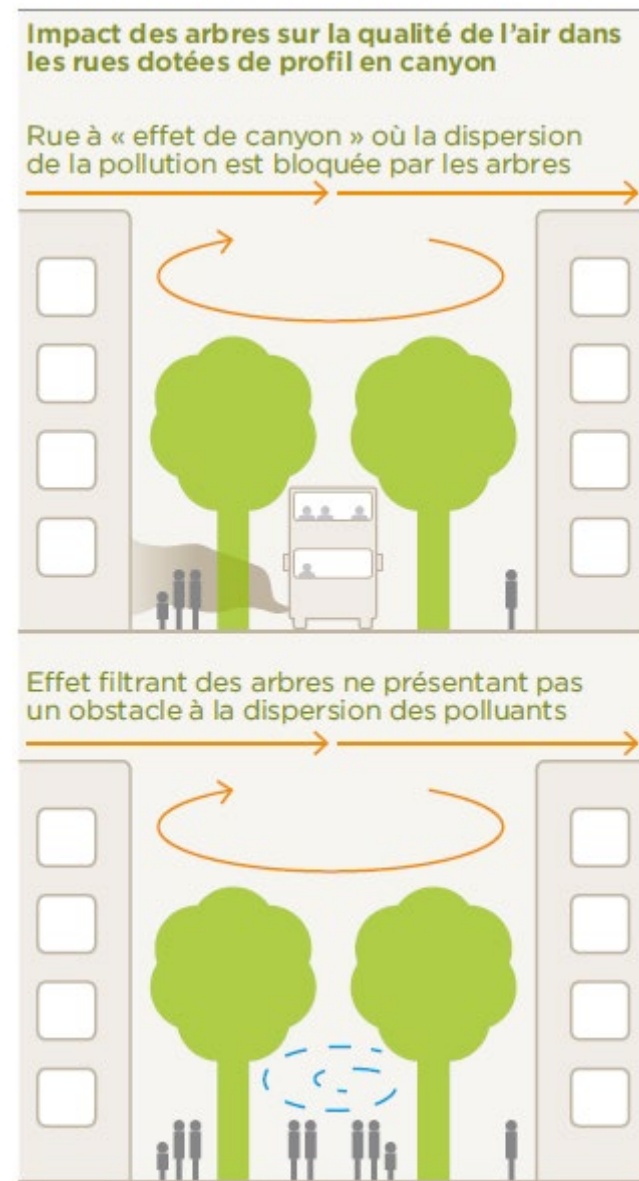
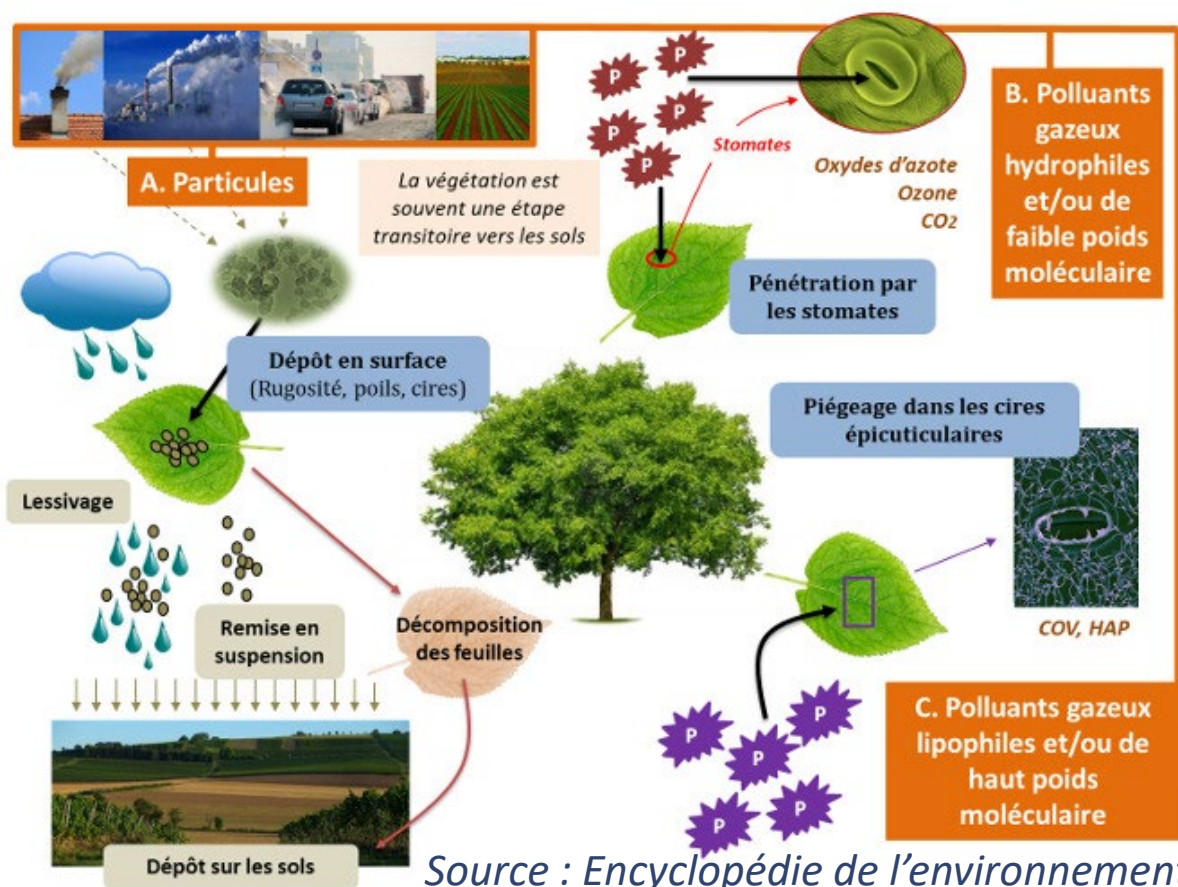
à la maison de la créativité de Chalucet, Toulon



Focus Nature en ville et qualité de l'air sur la métropole toulonnaise

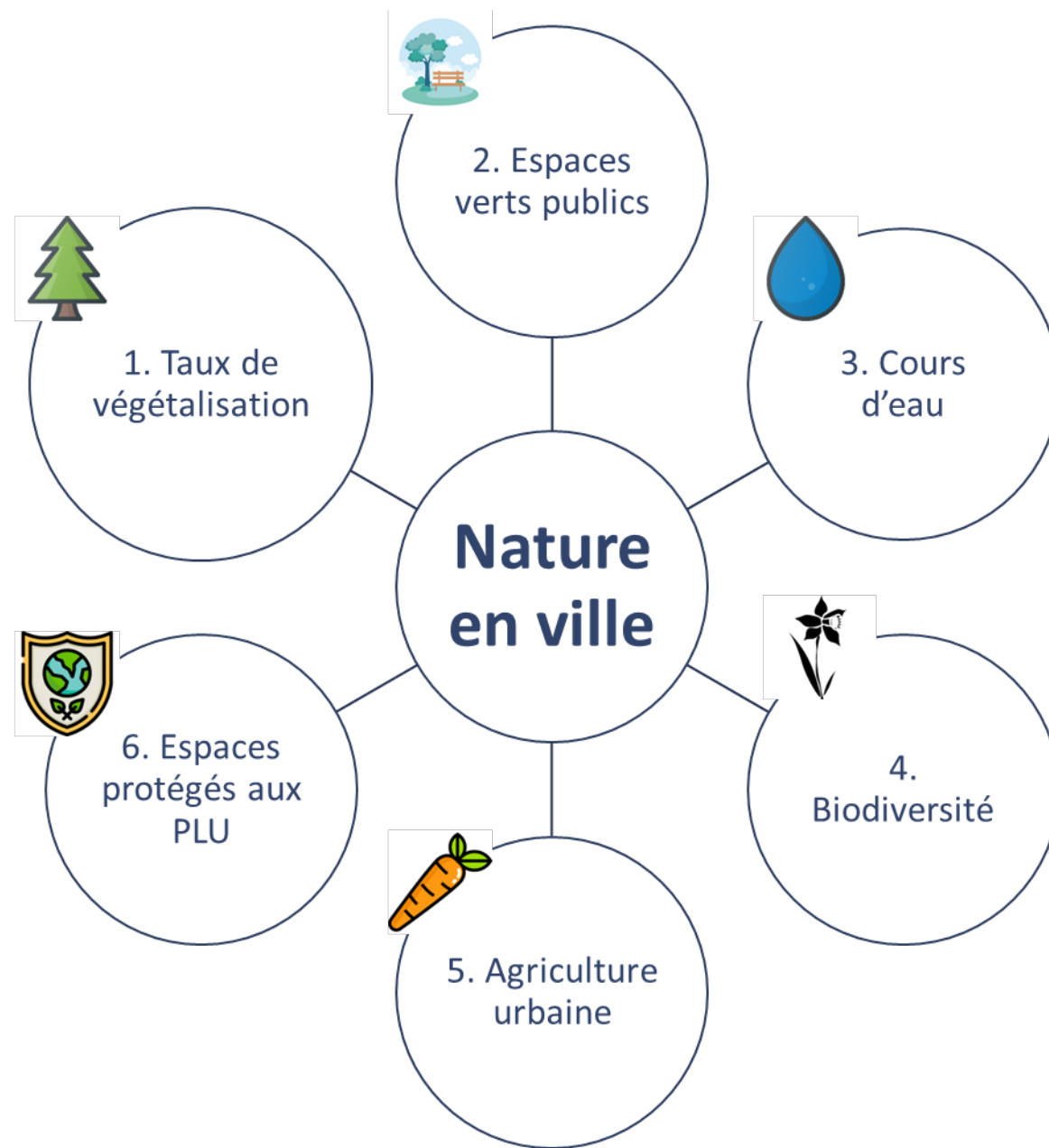
Impacts de la nature en ville sur la qualité de l'air

- (+) Absorption de polluants gazeux
- (+) Rafraichissement des températures → prévention à la formation d'ozone
- (-) Libération de composés organiques volatils de certaines essences d'arbres
- (-) Accentuation de l'effet de canyon urbain (ratio hauteur-largeur des rues > 0,7)



Source : Trees and design action group

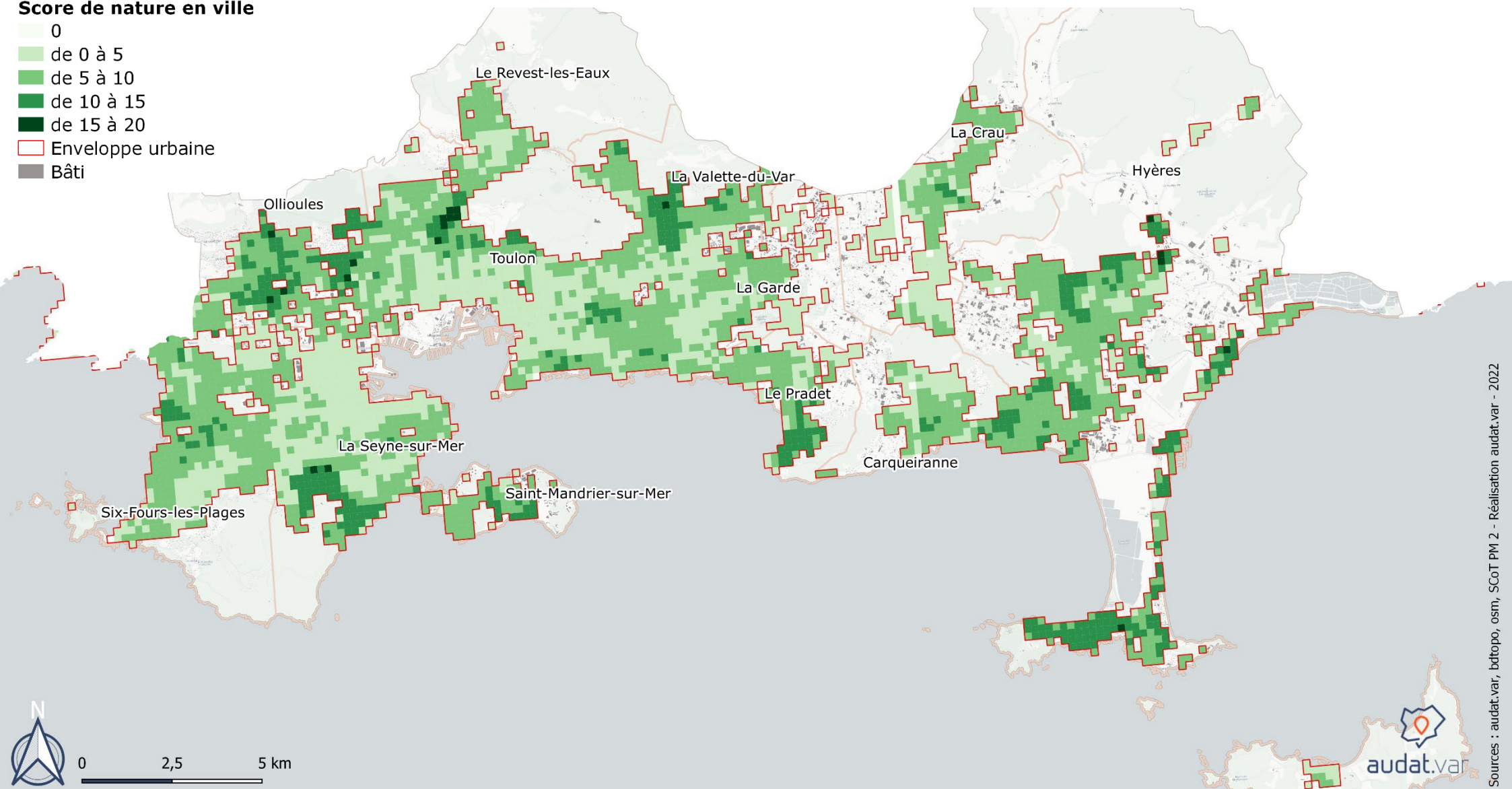
Stratégie de nature en ville *(mission en cours)*



Stratégie de nature en ville *(mission en cours)*

Score de nature en ville

- 0
- de 0 à 5
- de 5 à 10
- de 10 à 15
- de 15 à 20
- Enveloppe urbaine
- Bâti



Stratégie de nature en ville *(mission en cours)*

Traitement géomatique – Couvert végétal



Stratégie de nature en ville *(mission en cours)*

La base de données Espaces verts BDEV©



96 espaces verts de proximité : de taille modeste en cœur de ville, ils sont principalement utilisés par les habitants du quartier pour se divertir, se détendre, se réunir



19 jardins historiques : situés autour de bâtiment d'intérêt patrimonial, par exemple un château ou une bastide, ils comprennent souvent des éléments architecturaux et artistiques de mobilier – statues, fontaines, bancs, petite constructions

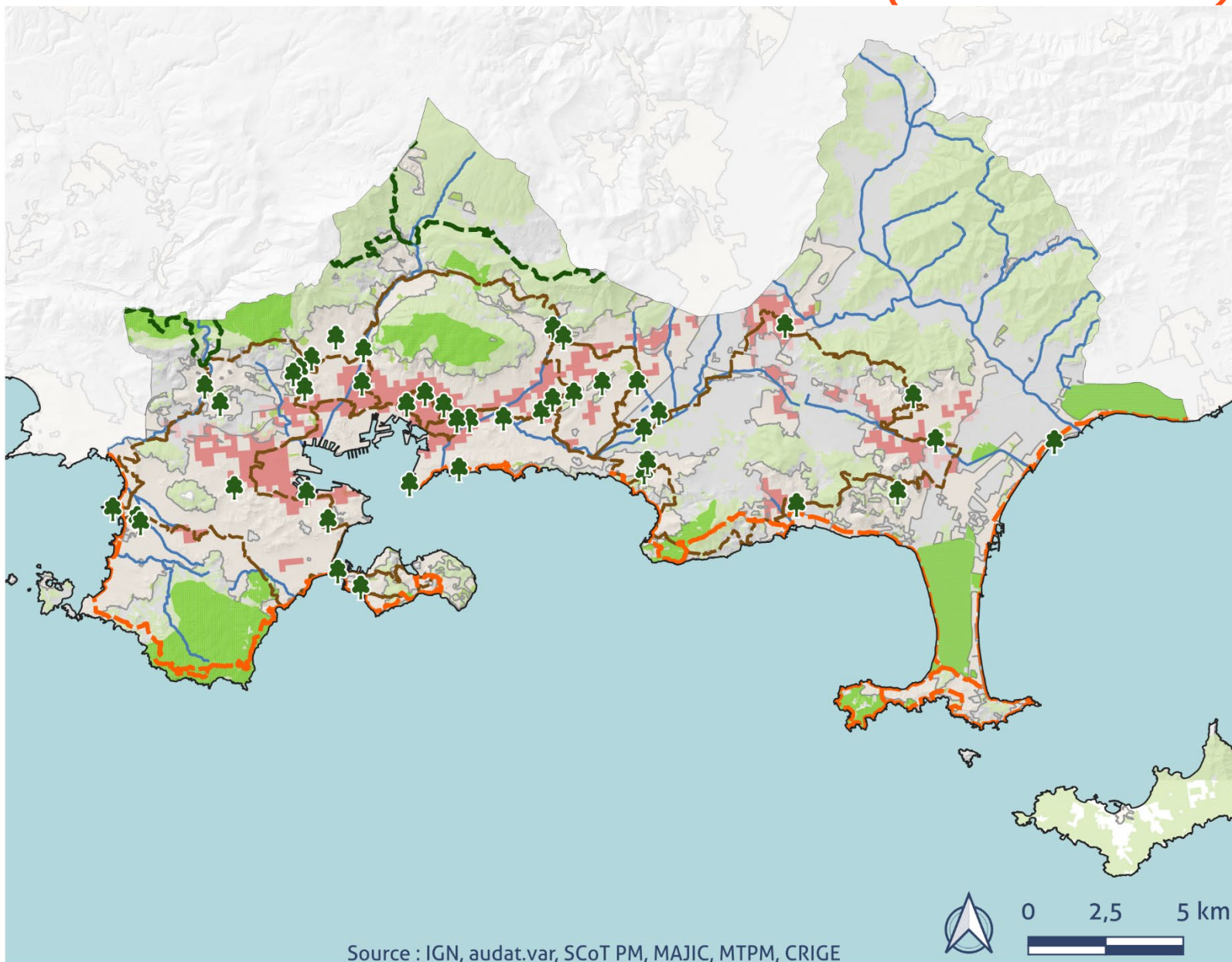


15 Parcs urbains : il s'agit d'espaces verts plus ou moins étendus présent dans les zones urbaines ou à leur périphérie, qui remplissent une importante fonction récréative, environnementale et culturelle ; ils sont parfois divisés en zone ayant des fonctions différentes (repos, jeux, activités sportives, services, centres culturels et récréatifs)



16 espaces naturels aménagés : ce sont de grands parcs urbains incluant des espaces naturels (boisements, prairies) dont le mode d'entretien est sommaire, notamment les espaces naturels sensibles (ENS)

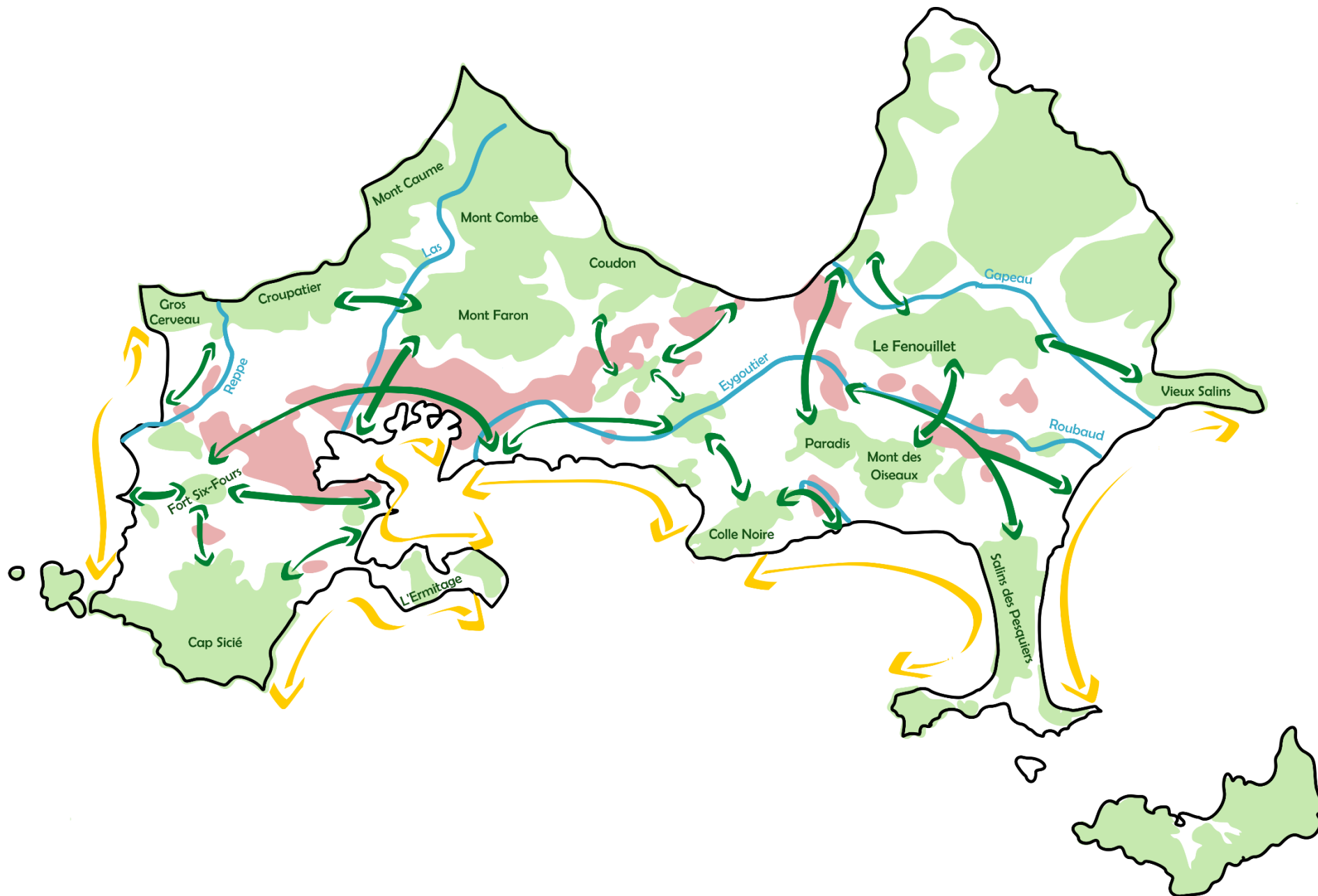
Stratégie de nature en ville *(mission en cours)*



Source : IGN, audat.var, SCoT PM, MAJIC, MTPM, CRIGE
Réalisation : audat.var - 2023

- 🌳 Espaces verts de la Métropole TPM
- Sentier du littoral
- Sentier de Grande Randonnée
- Sentier métropolitain
- Principaux cours d'eau
- Espaces naturels MTPM
- Zones de carence en espace vert
- Espaces urbanisés
- Espaces naturels et semi-naturels
- Enveloppe urbaine du SCoT PM
- Limite de la Métropole TPM

Stratégie de nature en ville *(mission en cours)*



Stratégie de nature en ville *(mission en cours)*

